

**Nombre de membres
en exercice:** 11**Séance du 13 avril 2018**

L'an deux mille dix-huit et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2018, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 10**Sont présents:** Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Robert ESCAPOULADE, Christine BOY, Yoann BERGOUNIOUX, Yvelise PAGANEL, Angélique LAFON, Pascal RICHARD**Votants:** 11**Représentés:** Magali CLAMAGIRAND par Michel THEBAUD**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Robert ESCAPOULADE**Objet: Vote du compte administratif - seniergues - DE 2018 005**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de THEBAUD Michel

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par THEBAUD Michel après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	10 290.72			24 637.16	10 290.72	24 637.16
Opérations exercice	31 760.47	25 396.15	114 311.40	138 503.47	146 071.87	163 899.62
Total	42 051.19	25 396.15	114 311.40	163 140.63	156 362.59	188 536.78
Résultat de clôture	16 655.04			48 829.23		32 174.19
Restes à réaliser	15 129.00				15 129.00	
Total cumulé	31 784.04			48 829.23	15 129.00	32 174.19
Résultat définitif	31 784.04			48 829.23		17 045.19

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - seniergues - DE 2018 006

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 48 829.23

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	24 637.16
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	37 642.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	24 192.07
Résultat cumulé au 31/12/2017	48 829.23
A.EXCEDENT AU 31/12/2017	48 829.23
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	31 784.04
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	17 045.19
B.DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du compte administratif - seniergues - DE 2018 007

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de THEBAUD Michel

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par THEBAUD Michel après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	10 290.72			24 637.16	10 290.72	24 637.16
Opérations exercice	31 760.47	25 396.15	114 311.40	138 503.47	146 071.87	163 899.62
Total	42 051.19	25 396.15	114 311.40	163 140.63	156 362.59	188 536.78
Résultat de clôture	16 655.04			48 829.23		32 174.19
Restes à réaliser	15 129.00				15 129.00	
Total cumulé	31 784.04			48 829.23	15 129.00	32 174.19
Résultat définitif	31 784.04			48 829.23		17 045.19

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du budget primitif - seniergues - DE 2018 008

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune de Seniergues,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Seniergues pour l'année 2018 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 210 379.42 Euros

En dépenses à la somme de : 210 379.42 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	28 770.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 557.00
014	Atténuations de produits	17 201.00
65	Autres charges de gestion courante	44 886.00
66	Charges financières	1 600.00
022	Dépenses imprévues	1 708.00
023	Virement à la section d'investissement	22 271.19
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		134 993.19

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	6 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 250.00
73	Impôts et taxes	58 088.00

74	Dotations et participations	41 650.00
75	Autres produits de gestion courante	10 960.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 045.19
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		134 993.19

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	3 399.00
21	Immobilisations corporelles	20 726.00
22	Immobilisations reçues en affectation	14 132.00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 650.00
020	Dépenses imprévues	2 824.19
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	16 655.04
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		75 386.23

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	8 085.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 296.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	31 784.04
165	Dépôts et cautionnements reçus	950.00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 271.19
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		75 386.23

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: demande de subvention FAST mairie + foyer rural - DE 2018 009

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation de la mairie et du Foyer rural. Ce projet de rénovation est destiné à réduire la consommation d'énergie et à permettre l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

Le montant de ce projet s'élève à 20 832.27€HT

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre du FAST de 15% soit 3124.84€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne une suite favorable à cette demande et charge le Maire du suivi.